



Enfant rattaché

Par Jaisalmer

Bonjour,

Ma fille va avoir 27 ans et elle est toujours rattaché à mon dossier CAF.
Elle travaille, déclare ses impôts et en paye et n'est plus sur mon avis d'imposition.
Dois je l'enlevée de mon dossier CAF et si oui quel impact y aura t'il?
Merci et bon dimanche

Par kang74

Bonjour

Cela fait longtemps que votre fille n'est plus considérée comme à charge par la caf .

Mais ses revenus, si elle habite chez vous, sont toujours pris en compte pour le calcul des allocations logement : elle fait donc toujours partie de votre foyer.

Par Jaisalmer

Merci pour votre réponse, mais cela compte t'il aussi pour l'AAH?

Par kang74

Elle n'est pas prise en compte pour le montant del'AAH .